

Extrait Projet Social de Territoire 2018-2021

Imaginer, échanger, participer : ensemble, construisons des projets...



AMISC - Association Montivillonne d'Initiatives Sociales et Culturelles
1, rue des Grainetiers - 76290 MONTIVILLIERS - Tél : 02.35.30.15.16 - Fax : 02.35.30.43.72 - E-mail : direction-csamisc@orange.fr

Imaginer, échanger, participer : ensemble, construisons des projets

L'AMISC est une Association loi 1901 déclarée en Préfecture le 05 mars 1973 - NAF 9499Z
Agréée Jeunesse et Éducation Populaire sous le n° 76/539 - Agréée Groupement Sportif sous le n° 76S014

PREAMBULE

Ce document est le fruit d'une année de travail et de réflexion partagée par un grand nombre d'adhérents, d'usagers, de bénévoles, de partenaires associatifs, institutionnels et de salariés du centre social AMISC.

Si l'élaboration de ce projet social conditionne l'agrément « Centre Social » pour notre association, il nous a également permis de faire le point sur le travail réalisé entre 2014 et 2017, de partager l'évolution du territoire, des besoins et attentes des Montivillons et de redéfinir ensemble un projet adapté aux enjeux à venir.



REMERCIEMENTS

A toutes les personnes, habitants, usagers, adhérents, bénévoles, professionnels, élus, partenaires associatifs et institutionnels pour leur implication et disponibilité dans l'élaboration de notre projet social.

A la CAF de Seine Maritime, la Ville de Montivilliers, le Département de Seine Maritime, la Communauté d'Agglomération Havraise, l'Agence Régionale de Santé, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, la Direction Départementale et Régionale de la Jeunesse et des Sports, la Direction Régionale aux droits des femmes et à l'égalité, la CARSAT Haute Normandie, la FCPE pour leur confiance et leur soutien financier.

INTRODUCTION

« Un centre social et socioculturel entend être « un foyer d’initiatives portées par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l’ensemble de la population d’un territoire »¹

Le centre social, c’est un projet.

► Un projet pluriannuel agréé par la CAF de Seine Maritime :

Les centres sociaux se sont structurés en France d’abord à partir des années 1910, puis dans les années 1950/1960. Différentes circulaires ministérielles et/ou de la Caisse Nationale des Allocations Familiales élaborées en concertation avec la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de France ont successivement défini leurs missions notamment depuis 1960. En 1971, la CNAF institue l’agrément des Centres Sociaux pour accompagner le bénéficiaire de la prestation de service sur une fonction de coordination et d’animation. Progressivement, cette fonction sera précisée ainsi que les missions des centres sociaux. Depuis 1985, chaque Caisse d’Allocations Familiales a la responsabilité de l’attribution ou du renouvellement de l’agrément dans le cadre d’un dispositif contractuel établi sur la base d’un projet d’animation globale.

► Un projet reposant sur 4 missions :

Selon la CNAF, quatre missions caractérisent le projet du centre social² :

- Un équipement de quartier à vocation sociale globale, ouvert à l’ensemble de la population habitant à proximité, offrant accueil, animation, activités et services à finalité sociale. Il assure une fonction d’animation à la fois globale et locale. La fonction d’animation du centre social exclut la seule juxtaposition d’activités et de services. Ces derniers doivent être en cohérence avec le projet de la structure. Le projet social implique la participation des habitants et la concertation avec les partenaires.
- Un équipement à vocation familiale et pluri générationnelle. Lieu de rencontre et d’échange entre les générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux et contribue à dynamiser le tissu social.
- Un lieu d’animation de la vie sociale. Il doit susciter la participation des usagers et des habitants à la définition des besoins, à l’animation locale, aux prises de décisions le concernant. Prenant en compte l’expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants, il a vocation à favoriser le développement de la vie associative.
- Un lieu d’interventions sociales concertées et novatrices. Compte tenu de son action généraliste et innovante, concertée et négociée avec les différents acteurs locaux, il contribue au développement du partenariat.

► Un projet d’animation Globale et de Coordination :

La fonction d’animation globale et de coordination se définit à partir de 9 repères indicatifs :

- Un territoire d’intervention
- Une approche généraliste
- Un lien, un fil conducteur
- Une dimension collective
- L’implication des habitants
- L’exercice de la citoyenneté
- Un dynamisme, un mouvement
- Une équipe de professionnels qualifiés
- Une fonction qualitative et partenariale

¹ Charte fédérale des centres sociaux et socioculturels de France adoptée par l’Assemblée Générale de la FCSF – Angers juin 2000

² Circulaire CNAF 2012 relative à l’animation de la vie sociale.

L'animation globale, condition de l'autonomie du centre social, est une fonction transversale de soutien à l'animation de la vie locale et au développement social.

► Un projet « familles » :

Les centres sociaux développent des projets « familles » visant à répondre aux problématiques familiales du territoire, et à soutenir tout particulièrement les parents dans leur rôle éducatif, selon les caractéristiques suivantes :

- Répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire ;
- Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intrafamiliale et aux relations et solidarités inter familiales ;
- Coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social ;
- Faciliter l'articulation des actions familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire³.

► Un projet animé par un réseau d'acteurs autour de valeurs fondatrices :

Les projets des centres socioculturels sont animés par des réseaux d'acteurs :

- **Des habitants engagés** : en étant bénévoles d'activités et pour certains militants engagés pour un mieux vivre ensemble, les habitants sont acteurs de la vie et de la gestion du centre social. Son fonctionnement même en dépend par le nombre d'heures passées dans l'implication au quotidien mais aussi dans l'élaboration, l'évaluation du projet du centre. Les habitants sont moteurs dans un espace où la démocratie locale prend tout son sens.
- **Des salariés qualifiés, des administrateurs formés** : La qualification des acteurs est une des conditions essentielles de la réussite de tout projet centre social. Elle passe notamment par la mise en œuvre de formations qui s'adressent aussi bien aux professionnels qu'aux bénévoles impliqués dans la gestion ou la vie du centre.
- **Des partenaires associatifs, institutionnels** : Fédérateur, le centre social invite partenaires associatifs et institutionnels à prendre part à toutes les étapes du projet : à la base, lors de l'élaboration du diagnostic partagé, lors de sa mise en œuvre et de l'évaluation du projet. Négociation et contractualisation sont au cœur du partenariat.

Se plaçant dans le mouvement de l'éducation populaire, les centres sociaux réfèrent leur action et leur expression publique à trois valeurs fondatrices :

- ✓ La dignité humaine : Reconnaître la dignité et la liberté de tout homme et de toute femme est l'attitude première des acteurs des centres sociaux et socioculturels.
- ✓ La solidarité : Considérer les hommes et les femmes comme solidaires, c'est-à-dire comme étant capables de vivre ensemble en société, est une conviction constante des centres sociaux et socioculturels depuis leurs origines.
- ✓ La démocratie : Opter pour la démocratie, c'est, pour les centres sociaux et socioculturels, vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir.

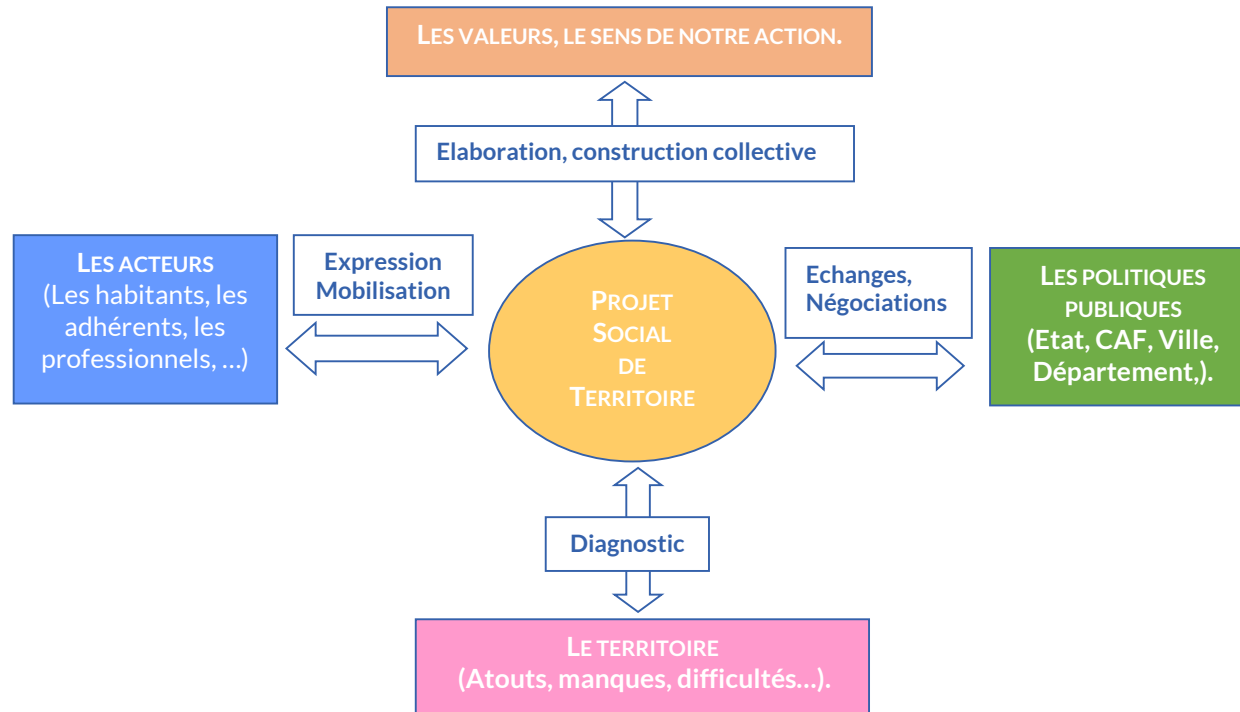
► Un projet de développement social local, participatif et partagé :

Les façons d'agir des centres sociaux et socioculturels tendent à :

- **Contribuer au développement social local du territoire** : Les centres sociaux placent le social au centre des stratégies de développement. Co-construit avec les habitants et les partenaires, le projet centre social est façonné à partir des particularités du territoire et de sa population.
- **Privilégier la participation des habitants** : Prendre sa vie en main, échanger, participer, décider... Les habitants sont invités à le faire au centre social. Véritable foyer de démocratie locale, le centre social place la participation des habitants au cœur de son projet.

³ Circulaire CNAF 2012 relative à l'animation de la vie sociale.

- **Développer une approche généraliste et collective** : Soutenir les initiatives des habitants, les projets des jeunes, soutenir les parents dans leur rôle d'éducateur, être garant de l'animation de la vie locale et du lien social (...) le centre social s'intéresse à tout ce qui fait la globalité de l'individu et de la famille. C'est par le dialogue et la participation à des activités, des projets collectifs, que les personnes apprennent à mieux maîtriser leur vie et deviennent citoyens actifs.



DEMARCHE ET CALENDRIER DE RENOUVELLEMENT DU PROJET SOCIAL

► 1 commission contrat de projet avec les administrateurs :

- 12 décembre 2016 : réflexions sur les attentes et les enjeux du projet social de territoire.
- 13 administrateurs et 4 salariées.

► 4 comités thématiques avec les adhérents et les partenaires :

- 2 mars 2017 : Diagnostic de territoire.
- 6 mars 2017 : Petite enfance/famille.
- 27 mars 2017 : Jeunesse et prévention.
- 3 avril 2017 : Vie associative et groupes d'habitants.

→ 48 personnes différentes ont participé à ces groupes : 27 adhérents/bénévoles, 9 salariés de l'AMISC et 9 associations, institutions, bailleurs, et services municipaux (AHAPS, CLCV, ADLLC, Alcéane, CMS, Education Nationale, CCAS, Service Enfance Jeunesse Scolaire, Service Environnement, Santé, Prévention Ville de Montivilliers).

► 2 comités de pilotage avec les institutions :

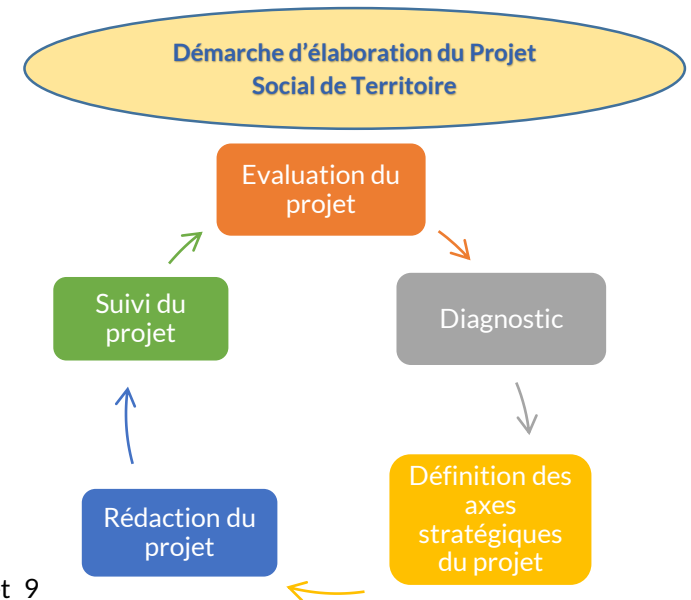
- 6 avril 2017 : attentes et enjeux aux regard du diagnostic de territoire.
- 18 mai 2017 : synthèse des comités thématiques, bilan du projet 2014-2017.

→ 9 représentants de 6 institutions : Ville de Montivilliers, CAF de Seine Maritime, Département Seine Maritime, CODAH, Groupe Hospitalier du Havre, FCPE.

► 4 réunions de bilan avec les équipes salariées :

- 12 octobre 2016 : évaluation des actions.
- 17 janvier 2017 : évaluation des pôles d'activités.
- 9 mai 2017 : évaluation du projet social 2014-2017.
- 17 mai 2017 : perspectives 2018-2021.

→ 27 salariés.



1-Présentation du Centre Social AMISC

L'AMISC, Association Montivillonne d'Initiatives Sociales et Culturelles est une association créée en **1973** par un collectif d'associations souhaitant rapprocher les permanences administratives des habitants de Montivilliers et du canton.

-A partir de 1982, notre association est agréée **Centre social** par la CAF de Seine Maritime et développe des activités éducatives et de loisirs avec les familles et les adultes sur Montivilliers.

-En 1998, l'agrément « **Animation Collective des Familles** » vient renforcer la fonction Centre Social et fédérer les familles dans une démarche collective.

-Depuis 2008, notre relocalisation dans les locaux de la Maison de l'Enfance et de la Famille nous a permis d'agrandir nos espaces d'accueil et d'animation en direction des publics, de la petite enfance aux seniors (création d'une crèche en plus de la halte d'enfants, relocalisation de notre Lieu d'Accueil Enfants Parents, mise en place des actions en direction du public adolescent et développement des groupes d'activités et commissions de projets d'habitants).



Espace accueil du centre social



Les locaux de la Maison de l'Enfance et de la Famille côté jardin du Multiaccueil



Local au 4. rue des Murets



Multiaccueil



Jardin partagé des Salines

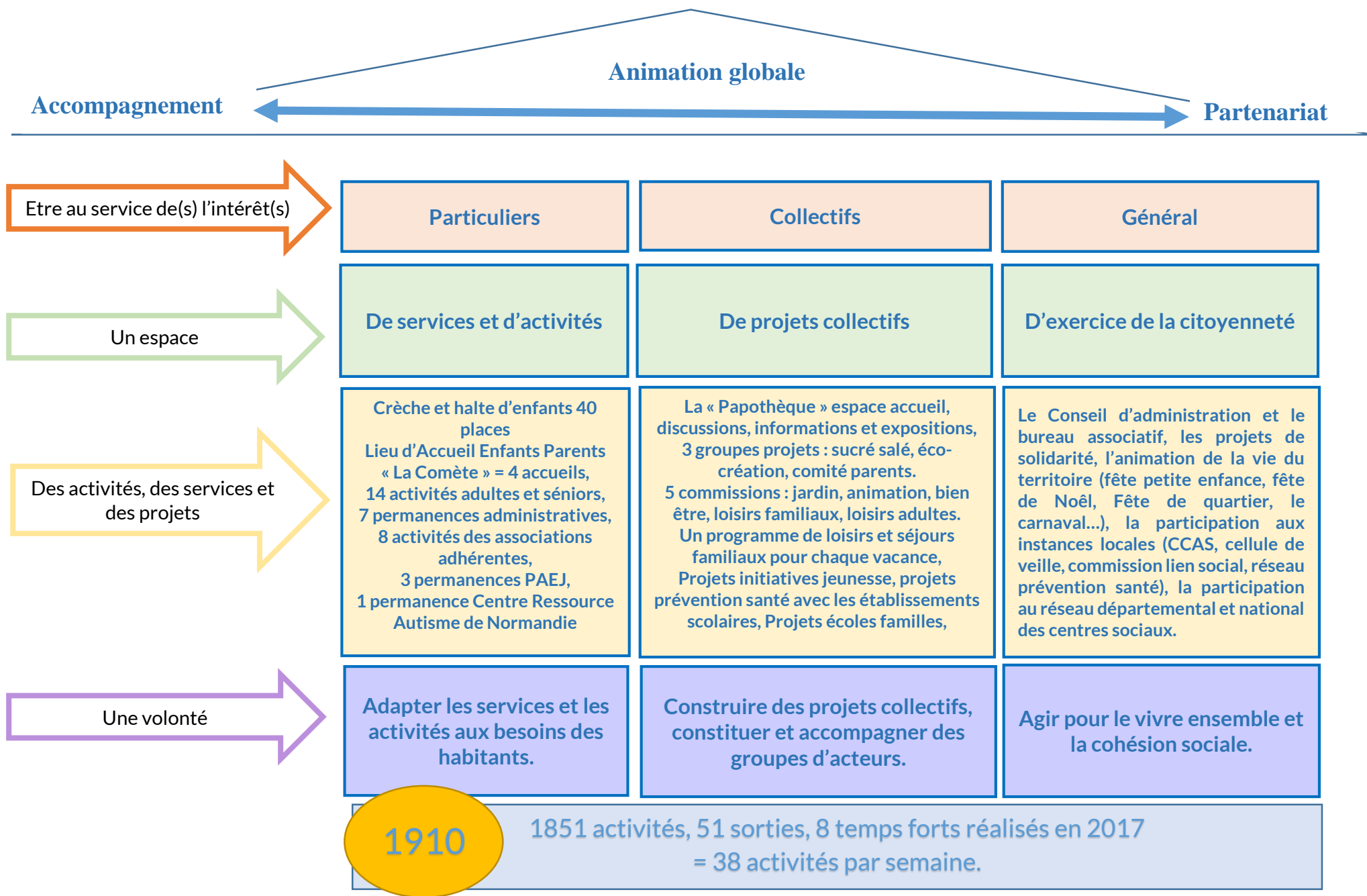


Lieu d'accueil enfants parents

► FICHE DE PRESENTATION

Coordonnées	Centre Social AMISC 1, rue des Grainetiers 76290 Montivilliers 02.35.30.15.16 Site internet : www.amisc.fr
Président	Patrice PIETRE
Directrice	Sandrine DUMESNIL
Gestionnaire	Nom : Association Montivillonne d'Initiatives Sociales et Culturelles. Association Loi 1901, créée en mars 1973.
Composition du Conseil d'Administration	3 collèges : - Membre de droit : Ville de Montivilliers, 3 représentants municipaux. - Adhérents associatifs : 8 associations adhérentes. - Adhérents familiaux : 15 adhérents.
Propriétaire des locaux et conditions d'occupation des locaux.	-Locaux dans la Maison de l'Enfance et de la Famille mis à disposition par la Ville de Montivilliers selon convention. -Locaux collectifs Résidentiels au 4, rue des Murets, mis à disposition par le bailleur Alcéane selon convention. -Local de stockage de jardinage au 4, rue des Grainetiers, mis à disposition par le bailleur Habitat 76 selon convention.
Horaires d'ouverture	- Accueil du Centre Social du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 18h00. - Le mardi journée continue et le mercredi jusqu'à 18h30. - Crèche et halte d'enfants 7h30-18h30. - Accueil d'associations et animations exceptionnelles en soirée et week end.
Effectif du personnel	29 salariés, soit 25 équivalent temps plein. -1 ETP Direction CDI -1 ETP Comptabilité-secrétariat, 0.8 ETP accueil et secrétariat, CDI, 0.7 ETP accueil et communication CDD -0.8 ETP animation accueil et vie associative CDI -2 ETP entretien des locaux et restauration CDI Pôle Petite Enfance : 1 ETP coordination pôle, 1 ETP infirmière, 3 ETP Educatrices Jeune enfant, 5 ETP auxiliaires puéricultrices, 4 ETP aides auxiliaires CDI Pôle Parents Enfants Ados : 1 ETP coordination pôle, 1 ETP référent famille, 0.6 ETP Educatrice jeune enfant, 1.8 ETP animateurs, 0.25 ETP écoutantes CDI
Date du 1^{er} agrément Animation Globale et coordination	1982
Date du 1^{er} agrément Animation Collective des Familles	1995
Dates du Projet Social en cours	2018-2021
Territoire d'intervention	Montivilliers ville basse (centre-ville, Wilson, Bois Champion-Clémenceau).
Zone d'influence du centre social	Montivilliers et canton.
Dispositifs	-Contrat Enfance : CAF Seine Maritime-Ville de Montivilliers, -Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité : CAF Seine Maritime-DDCS-Département Seine Maritime, Education Nationale, -Schéma Enfance Famille : Département Seine Maritime, -Point Accueil Ecoute Jeunes : Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS), -Contrat Local de Santé : Agence Régionale de Santé (ARS) et CO mmunauté De l' Ag glomération Hav raise (CODAH), -Territoire de Veille : Groupement d'Intérêt Public du Contrat de Ville de l'Agglomération Havraise (GIP CoVAH), -Projet Educatif de Territoire : Ville de Montivilliers, -Contrat Local de Sécurité et Prévention de la Délinquance : Ville de Montivilliers,
Autres agréments	-Jeunesse et Education Populaire par la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports, -Education Nationale.
Adhésions	-Fédération des Centres Sociaux de France, -Réseau des Centres Sociaux et Socioculturels de Seine Maritime, -Vacances Ouvertes, -Association Nationale des Points Accueil Ecoute Jeunes, -L'Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique (UFOLEP), -Union Nationale ADERE (UNADERE groupement d'achat national).

2-Les activités et services proposés



3-Le public reçu

→ **Les usagers :**

Par an, ce sont environ **31 000 accueils** réalisés : 27 000 accueils physiques et 4 000 accueils téléphoniques.

- Les animations extérieures : les animations réalisées dans les établissements scolaires (**2 071 jeunes et 108 parents rencontrés**), les fêtes de quartier et animations exceptionnelles (**entre 150 et 400 participants**).
- Les jeunes et les familles reçues au PAEJ : **151 personnes différentes supplémentaires**.

→ **Les adhérents :**

- **669 familles adhérentes en 2017,**
- 1 005 personnes différentes inscrites dans les activités,
- 2 709 places d'activité occupées,
- 1 personne inscrite, pratique 2.6 activités en moyenne, dans le centre social.

- L'âge des adhérents :

0-4 ans	5-10 ans	11-15 ans	16-25 ans	26-54 ans	55 ans et +	Total
288	84	56	44	190	343	1 005
29 %	8 %	6 %	4 %	19 %	34 %	100 %

→ **Les bénévoles :**

- 114 bénévoles, dont 34 responsables d'activités
 - 74 impliqués dans les commissions d'élaboration de projets
 - 45 co-animateurs d'activités familles
 - 27 membres du Conseil d'Administration
- Nombre d'heures bénévoles réalisées : **31 300 heures**.

4-Le bilan 2014-2017

► SYNTHÈSE DU PÔLE PETITE ENFANCE

Constats	Propositions
<ul style="list-style-type: none"> • Fréquentation importante du Multiaccueil (88%) et en augmentation depuis modification agrément. • Demande places en crèche > halte d'enfants. • Baisse des ressources des familles et des demandes à temps complet. • Développement accueil d'urgence et accueil handicap et travail partenarial pour accompagnement adapté de ces situations. • Formations salariés et bénévoles. • Un Multiaccueil intégré dans un projet de centre social : <ul style="list-style-type: none"> -L'accompagnement des familles avec le pôle PEA et les partenaires. -La participation des familles sur activités et projets du CS -L'implication des parents dans projets collectifs. • Des activités familiales développées au Multiaccueil. • Une volonté de l'équipe pour permettre et favoriser l'implication des parents. • Comité de parents dynamique et impliqué dans projets transversaux. • Malgré la restructuration de la communication, les familles passent à côté de l'information. • L'arrêt des activités psychomotricité du samedi matin. • Développement actions petite enfance sur l'extérieur. 	<ul style="list-style-type: none"> → Poursuivre l'évolution de la capacité et des modalités d'accueil pour prendre en compte les besoins des familles (tarification horaire, nombre de places en crèche sans augmenter notre capacité d'accueil globale). → Poursuivre les actions familiales et intergénérationnelles au sein du Multiaccueil et les actions de soutien à la parentalité en lien avec l'extérieur. → Poursuivre le travail de mobilisation des familles sur les projets collectifs du centre social : <ul style="list-style-type: none"> - Former les professionnels sur la participation des habitants et l'accompagnement du pouvoir d'agir. - Réfléchir la communication du centre social en impliquant davantage les salariés et les bénévoles pour mieux faire connaître nos actions et donner envie aux familles de s'investir. → Continuer le travail partenarial pour favoriser l'accompagnement des familles. → Réfléchir à l'évolution de l'action 0-4 ans sur le quartier des Murets.

► **SYNTHESE DU PÔLE PARENTS ENFANTS ADOS**

Constats	Perspectives
<ul style="list-style-type: none"> • Les animations collectives des familles : <ul style="list-style-type: none"> - Une augmentation de la demande des familles pour des loisirs familiaux pendant les périodes de vacances scolaires, - Une augmentation de la diversité des familles et des problématiques ayant besoin d'écoute et d'accompagnement, - Des familles rencontrent des difficultés pour s'impliquer durablement et collectivement dans une action/un projet. - Besoin de structurer l'action "séjours familiaux" pour amener davantage de familles à partir (épargne, autofinancements, accompagnement à la gestion du budget, départ semi-collectif avec animateur). - Des animations collectives pour les familles maintenues et développées depuis 2016 malgré les absences de la référente famille (remplacée depuis septembre 2016). - L'expérience de LAEP mobile sur l'été est intéressante, elle permet de rencontrer de nouvelles familles et faire connaître les activités du Centre Social. • Les animations jeunesse : <ul style="list-style-type: none"> - Un PAEJ et des actions de prévention sociale et santé reconnus et demandés par les familles et partenaires. - Une augmentation importante des sollicitations sur les projets de prévention, mais des financements à rechercher annuellement avec un calendrier pas toujours en cohérence. - Une demande des familles pour accueillir leurs adolescents, pas toujours en adéquation avec la demande des jeunes eux-mêmes, - Mais des projets ados en développement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les animations collectives des familles : <ul style="list-style-type: none"> → Travailler la transversalité des projets et notamment l'implication des familles fréquentant les différentes activités (petite enfance, famille) pour favoriser les échanges, l'intergénérationnel et la mixité sociale. → Favoriser les projets intergénérationnels et l'implication des seniors actifs dans l'accompagnement des projets famille. → Développer des méthodes et des outils permettant la participation plus effective des familles (coanimation, prise de responsabilité) notamment à travers la commission loisirs. → Développer des sorties familiales le dimanche pour faire participer les pères et grands-parents. → Développer l'accès aux séjours familiaux par le développement des conditions d'épargne, d'autofinancement, par la mise en place d'un projet vacances semi collectif. → Poursuivre notre travail d'animations éducatives sur le quartier des Murets en concertation avec les partenaires (l'école maternelle Jean de la Fontaine, le CMS, l'AHAPS et les associations de quartier). → Travailler en concertation avec l'Education Nationale et les familles pour poursuivre l'évolution des projets écoles familles. → Quelles possibilités pour le LAEP mobile (moyens, agrément, dispositif) ? → Poursuivre la formation et le travail d'équipe de l'équipe professionnelle pour adapter ses pratiques aux besoins des familles. • Les animations jeunesse : <ul style="list-style-type: none"> → Maintenir l'activité PAEJ à 8h d'écoute hebdomadaire. → Les actions de prévention : Travail porté et reconnu par les partenaires et les financeurs à poursuivre dans l'intérêt des familles, mais à structurer davantage en amont pour adapter au mieux les besoins de financements aux actions mises en place. → Retravailler l'action "initiatives jeunesse" en cohérence avec les partenaires et les dispositifs financiers pour la pérenniser. → Développer des actions jeunes en lien avec la culture, l'environnement et l'ouverture aux autres, les autofinancements innovants et l'implication citoyenne.

► SYNTHÈSE DU PÔLE ACCUEIL VIE ASSOCIATIVE GROUPES D'HABITANTS

Constats	Perspectives
L'accueil du centre social	
<ul style="list-style-type: none"> • Accueil très sollicité (30 000 passages par an en moyenne) avec une amplitude d'ouverture de 45h par semaine, • Un aménagement de l'espace accueil revu entre 2015 et 2016 (nouveaux aménagements, nouveaux supports d'information du public, création d'un espace café discussion « la Papothèque », hall d'expositions), • 3 agents d'accueil en relais sur l'accueil et chacune disposant d'une mission complémentaire (secrétariat, communication, animation), • Formation de 2 agents sur la fonction accueil en centre social, formation d'1 agent sur l'animation participative et la formation sport et handicap, 	<ul style="list-style-type: none"> → Poursuivre notre ouverture partenariale avec de nouvelles associations ou groupes d'habitants pour valoriser et faire connaître des pratiques et des expériences : expositions, échanges de savoirs, cafés citoyens, manifestations collectives, en s'appuyant sur la commission animation,
L'appui au réseau associatif	
<ul style="list-style-type: none"> • 26 associations adhérentes en 2017, 17 avec des permanences ou activités hebdomadaires, • Prêt de locaux, de matériel et échanges de services/projets selon modalités dans conventions, • Valorisation par expositions, outils de communication et projets partenariaux, 	<ul style="list-style-type: none"> → Travailler en concertation avec la Ville de Montivilliers et la DDCSJS sur l'appui à la vie associative (l'accueil de nouvelles associations selon nos possibilités de locaux et mise en place de formations), → Poursuivre le travail de valorisation des associations adhérentes (expositions, cafés citoyens, « l'info du mois », forum)
L'accès aux services administratifs	
<ul style="list-style-type: none"> • Disparition de permanences administratives, maintien du CMP Charcot, 	<ul style="list-style-type: none"> → Réflexion collective sur le territoire pour le maintien et le développement de services administratifs. → Borne CAF et accueil adapté.
La vie associative du centre social	
<ul style="list-style-type: none"> • En 2016 : 464 familles adhérentes, 1 072 personnes inscrites dans les activités, 103 bénévoles dont 24 responsables d'activité, 74 impliqués dans les commissions, 45 co-animant des ateliers, 27 siègent au conseil d'administration, • Développement de l'implication des adhérents dans le projet du centre social : <ul style="list-style-type: none"> → Par le développement des groupes d'habitants (9 en 2014, 17 en 2017), → Par le développement des commissions de projets (commission jardin, commission animation, commission bien être, commission loisirs, commission contrat de projet), → Par les échanges de savoirs, → Par la co-animation, et la prise de responsabilité d'activités et de projets, - Par l'organisation de temps forts internes (AG, Fête de Noël, pot de rentrée des bénévoles, vernissages d'exposition, cafés citoyens), 	<ul style="list-style-type: none"> → Le travail de mobilisation de nouveaux bénévoles est à continuer au sein des commissions de projet pour permettre le travail transversal à l'ensemble des secteurs d'activité et le renouvellement des idées, ainsi que la recherche de financements pour pouvoir choisir les projets. → A partir de la commission bien être, différentes initiatives ont vu le jour et notamment la réflexion sur un projet intergénérationnel basé sur les échanges de savoirs et la mise en place d'une chorale pour animer des temps festifs dans les EHPAD, dans les écoles... → Poursuivre le travail engagé par les bénévoles de la commission jardin et s'appuyer sur les échanges de savoirs et de services pour impliquer les seniors actifs dans le projet du centre social, → Mise en place d'une réflexion sur les échanges de service type « accorderie » en lien avec les groupes de parents,

	→ Retravailler le projet « Papothèque » en incitant de nouvelles personnes à s’y arrêter, proposer des binômes bénévole/professionnelle pour chaque accueil, afin de ne pas mettre en difficulté les bénévoles,
L'accès à la culture	
<ul style="list-style-type: none"> • 12 expos par an, • Partenariat avec le service culturel de la Ville et avec le Volcan du Havre (Actions lecture et conte sur le Pôle Petite Enfance, organisation d'un carnaval, présentation de la programmation, réservation et mise en place d'une tarification pour les familles), • Sorties culturelles pendant les vacances pour les familles avec enfants moins de 6 ans (spectacles au Bastringue, Muséum), sorties culturelles pour les adultes et seniors (Muma, estuaire du Havre, expositions), • Mise en place d'un projet portraits photographiques avec l'association Regards et images et d'un film avec le Pôle image de Haute Normandie, 	<p>→ Renforcer notre action culturelle vers les publics fragilisés (seniors, familles, adolescents n’ayant pas l’habitude de fréquenter ces lieux).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Par des sorties aux musées, aux spectacles, dans les parcs et jardins... - Par l’implication de ces publics dans l’élaboration de projets collectifs à caractère culturel (concours de films avec téléphone portable organisé par l’association « Havre de cinéma » courant 2017, réflexion sur la mise en place d’un « séjour culturel » en direction d’ados, pour découvrir les artistes d’aujourd’hui et d’autrefois, confronter leur culture artistique à celle des adultes ou des seniors, du Street art, en passant par les impressionnistes et Bacon. - Par une tarification adaptée et le développement de l’autofinancement.
Le partenariat	
<ul style="list-style-type: none"> • Participation systématique aux instances municipales et implication dans la mise en place de projets collectifs. • De nouveaux partenariats pour l'ensemble des actions. 	→ Ouvrir à de nouveaux bénévoles ces temps d’animation partenariale.
La formation des salariés et des bénévoles	
<ul style="list-style-type: none"> • Un plan de formation des salariés avec 4 à 5 formations individuelles, 2 à 3 formations collectives et 1 à 2 formations associant salariés et bénévoles, • Des formations sur l'adaptation des compétences, sur l'acquisition de nouvelles compétences et pratiques professionnelles, sur la sécurité et santé au travail, sur les notions éducatives, 	<p>→ Poursuivre la mise en place de formations collectives internes au centre social pour les salariés et les bénévoles selon divers supports (formation collective, échange de savoirs, café-rencontre, conférence, etc...),</p> <p>→ Travailler avec la Fédération Nationale des Centres Sociaux et le Réseau des Centres Sociaux de Seine Maritime sur la mise en place de formation sur le rôle des bénévoles, la gouvernance associative...),</p>
La communication	
<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'une formation action pour 30 salariés et bénévoles : définition du projet de l'AMISC et des outils adaptés (création d'un site internet, nouvelles charte graphique, devise associative, ...) • Association des bénévoles pour l'élaboration de la communication (ateliers de rédaction d'articles, écriture de l'information mensuelle,) 	<p>→ Poursuivre le travail d’élaboration et de diffusion de la communication avec les adhérents,</p> <p>→ Vérifier l’intérêt d’une plaquette support en papier reprenant les activités de l’AMISC.</p>

5-Le Projet Social de Territoire 2018-2021

► FORCES ET FRAGILITES DU TERRITOIRE au regard du diagnostic.

FORCES	FRAGILITES
<p>Le territoire et ses équipements :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un territoire doté de services, d'équipements publics, médicaux, commerciaux et de transports. - Une offre de loisirs sportifs et culturels développée, ainsi qu'un tissu associatif important. - Des projets de construction de logements. <p>Les habitants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Après une baisse continue du nombre d'habitants sur la commune, une reprise depuis 2014. - Une augmentation du nombre d'enfants âgés de 3 à 10 ans. - Un nombre d'adolescents âgés de 10 à 17 ans important sur la commune. <p>Les allocataires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un nombre d'allocataires stable. <p>Emploi et ressources :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une évolution constante du nombre d'établissements d'activité marchande et du nombre d'emplois créés depuis 2011. - Taux d'emploi bien supérieur au Havre et Fécamp. - Taux de pauvreté bien inférieur à la moyenne nationale. 	<p>Le territoire et ses équipements :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Isolement du quartier Bois Champion mal desservi par les transports et non doté d'équipements ou services. - Un manque d'activités et d'équipements pour les + de 14 ans. - Un nombre d'habitants par logement en baisse depuis les années 70. - 42% de logements sociaux sur l'IRIS Wilson. <p>Les habitants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un vieillissement de la population. - Davantage de femmes âgées de + 60 ans que d'hommes. - Augmentation du nombre de familles monoparentales avec des enfants entre 10 et 17 ans dans les zones d'habitats collectifs. <p>Les allocataires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Augmentation du nombre de familles monoparentales, du nombre de bénéficiaires du RSA et de la CMU complémentaire. - Interrogation sur l'accès aux droits pour un grand nombre de familles monoparentales. <p>Emploi et ressources :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un chômage supérieur à la moyenne nationale, notamment pour les 50-64 ans. - CSP ouvriers et employés supérieures à la moyenne nationale. - Un taux de pauvreté qui touche essentiellement les locataires, les jeunes de moins de 30 ans et les retraités. - Une augmentation du travail à temps partiel chez les hommes.

► SYNTHÈSE DES CONSTATS PARTAGÉS suite aux rencontres et bilans avec les partenaires, les adhérents et les salariés.

Augmentation du nombre de familles monoparentales,
Des difficultés rencontrées par les familles et les équipes éducatives concernant les adolescents,
Problème de scolarisation régulière dès la maternelle,
Une augmentation de la diversité des familles et des problématiques nécessitant écoute, accompagnement et mise en réseau,
Augmentation de la demande et de la fréquentation des familles pour loisirs familiaux.

Augmentation des difficultés socioéconomiques,
Problème d'accès aux droits et à l'information,
Isolement des immeubles Bois Champion.
Mobilisation à poursuivre sur quartiers Wilson et Coudraie.

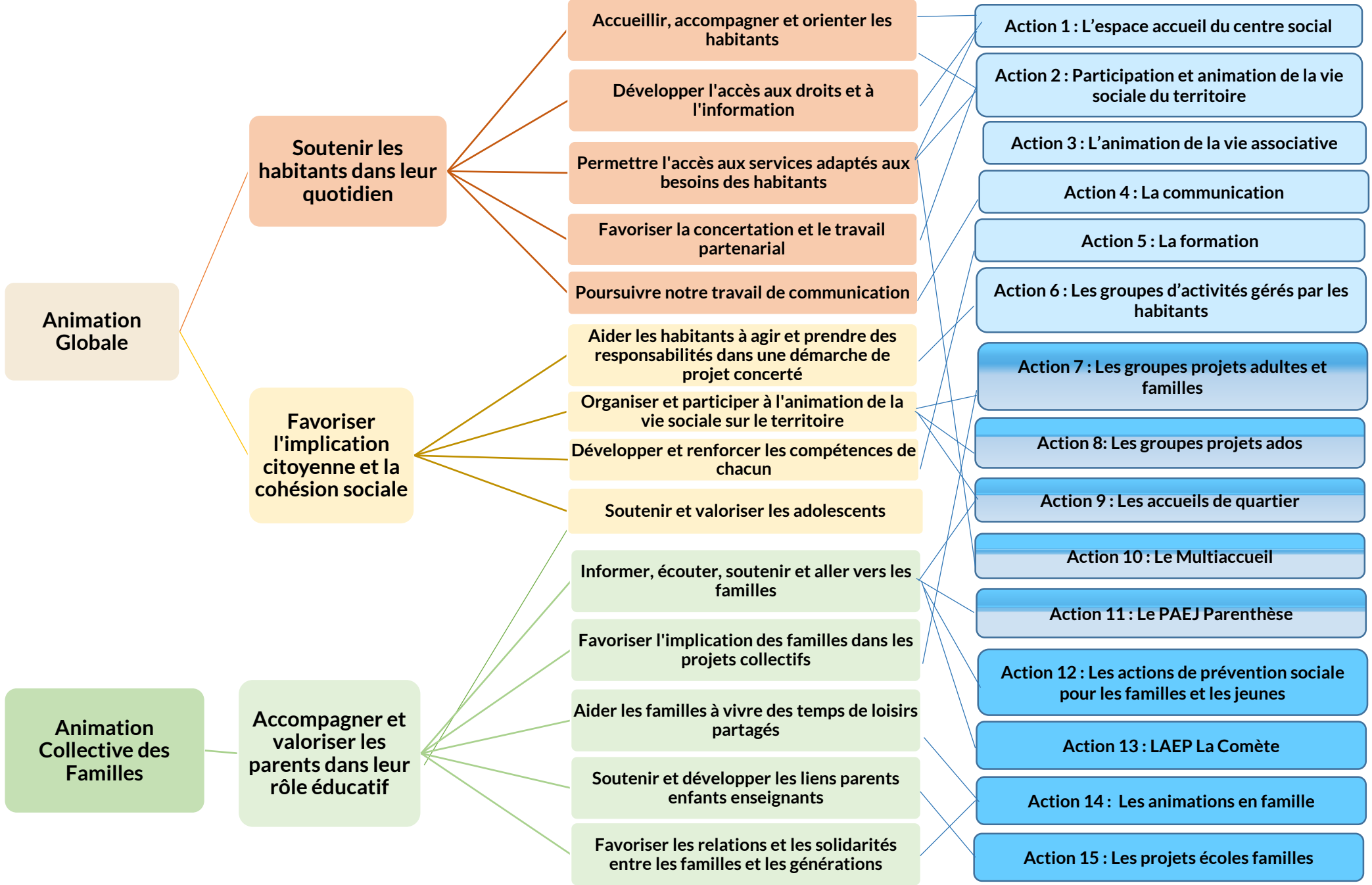
Besoin d'aller vers les habitants,
Public sénior en augmentation sur le territoire et dans le centre social,
Des jeunes à valoriser et impliquer,
Augmentation des sollicitations associatives et des demandes des habitants,
Implication plus importante des adhérents dans les activités du centre social et projets à consolider.

4.3 Les orientations

Axes

Objectifs

Actions



4.4 Résultats attendus et indicateurs d'évaluation

Axes et objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs d'évaluation
→ Soutenir les habitants dans leur quotidien			
1-Accueillir, accompagner et orienter les habitants.	<ul style="list-style-type: none"> -Poursuivre notre fonction accueil au centre social. -Poursuivre la formation de l'équipe accueil sur cette fonction. -Adapter les locaux aux animations, associations et services développés. -Partager la culture de la fonction accueil avec les équipes d'animation. 	<ul style="list-style-type: none"> -Un accueil agréable et adapté aux besoins de tous. -Des informations internes et externes renouvelées chaque mois. -Un espace Papothèque et exposition ouvert aux habitants du quartier. -Formation accueil en centre social pour tout nouvel agent d'accueil. -Réunions d'équipe accueil et animation une fois par mois. -Groupe de travail en concertation avec la ville sur la création d'une cuisine d'activité. 	<ul style="list-style-type: none"> - La fréquentation des usagers du centre social (fréquence, objet, orientation et satisfaction). - La fréquence de renouvellement de l'information. -La formation réalisée. -Des réunions d'équipe régulières. -La fréquentation d'utilisation des locaux par les associations et services adhérents. -La création d'une cuisine d'activité.
2-Développer l'accès aux droits et à l'information.	<ul style="list-style-type: none"> -Travailler avec les institutions sur l'accueil de services publics adaptés aux besoins des habitants 	<ul style="list-style-type: none"> -Groupe de travail avec le CCAS de la Ville pour identifier les besoins. -Projet Maison des Services Aux Publics sur le territoire. 	<ul style="list-style-type: none"> -Le nombre d'institutions impliquées dans le projet. -La création d'un espace ressource et administratif sur le territoire.
3-Permettre l'accès aux services adaptés aux besoins des habitants.	<ul style="list-style-type: none"> -Mise en place d'une réflexion partenariale sur Bois Champion pour une présence concertée. 	<ul style="list-style-type: none"> -Un local d'animation mis à disposition par bailleur du quartier. -Un projet d'animation concerté sur quartier Bois Champion. 	<ul style="list-style-type: none"> -La mise à disposition d'un local par le bailleur par une convention avec la ville. -Un programme d'animation partenariale régulier.
	<ul style="list-style-type: none"> -Poursuivre notre travail d'adaptation du fonctionnement du Multiaccueil. 	<ul style="list-style-type: none"> -Concertation avec la CAF sur la mise en place d'une tarification horaire pour la crèche. -Modulation places crèche et halte sur la journée et l'année. 	<ul style="list-style-type: none"> -Tarification horaire pour la crèche. -Maintien de notre fréquentation à 80 %. -Adaptation aux demandes spécifiques des familles.
4-Favoriser la concertation et le travail partenarial.	<ul style="list-style-type: none"> -Aller à la rencontre de nouveaux partenaires sur le territoire et au-delà. -Poursuivre la coordination avec les partenaires pour favoriser l'orientation des habitants. -Mettre à jour notre niveau d'information des partenaires. 	<ul style="list-style-type: none"> -Un partenariat identifié sur Montivilliers et les communes alentours dans les domaines de notre projet. -Des rencontres partenariales spécifiques et régulières. 	<ul style="list-style-type: none"> -Un recueil des partenaires et de leurs champs d'activités. -Des rencontres trimestrielles avec l'équipe du CMS de Montivilliers, les équipes enseignantes, les partenaires sociaux et du handicap.
5-Poursuivre notre travail de communication.	<ul style="list-style-type: none"> -Faire un état des lieux des besoins de communication. -Travailler notre communication avec l'extérieur. 	<ul style="list-style-type: none"> -Création d'un groupe communication issu de la commission animation composé de bénévoles et de salariés. - Evaluation des outils de communication et de leur impact (questionnaire habitants). - Un agent d'accueil et de communication chargé du suivi et de la mise en œuvre. -Des bénévoles responsables de la communication pour chaque manifestation. 	<ul style="list-style-type: none"> -Nombre de bénévoles impliqués dans la communication. -Nature des prises en charge réalisées. -La connaissance du centre social et de son projet par les habitants du territoire. -Le maintien d'un poste de travail d'agent d'accueil et de communication. -La création d'un support de communication numérique dédié aux utilisateurs du centre social.

Axes et objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs d'évaluation
→ Favoriser l'implication citoyenne et la cohésion sociale			
1-Aider les habitants à agir et prendre des responsabilités dans une démarche de projet concerté.	<ul style="list-style-type: none"> -Etre à l'écoute et accompagner les propositions des habitants. -Valoriser les initiatives et les projets collectifs. -Accompagner la prise de responsabilité. - Renforcer l'implication dans la vie associative. 	<ul style="list-style-type: none"> - De nouvelles propositions d'habitants (les jeunes, les adultes et les seniors) prises en compte pour des créations de projets et d'activités. - Une animatrice référente des animations adultes intégrée dans le pôle familles/adultes. -Des bénévoles ayant des responsabilités en augmentation. -Des temps de formation partagés bénévoles et salariés. -Un groupe de travail sur les statuts associatifs et le règlement intérieur. -Une augmentation du nombre de places dans le collège des adhérents familiaux. 	<ul style="list-style-type: none"> - Développement de projets partagés par les jeunes, les adultes et les seniors. -De nouveaux projets ou groupes d'activités portés par les adolescents, par les adultes. -Le développement de l'implication des adhérents et des habitants dans le jardin partagé. -La mise en place d'un projet « accorderie ». -Des animations festives sur les quartiers une fois par an (carnaval, fête de quartier...). -Une révision des statuts et du règlement intérieur associatif. -Mise en place de formation sur le pouvoir d'agir.
2-Organiser et participer à l'animation de la vie sociale sur le territoire.	<ul style="list-style-type: none"> -Participer aux instances de concertation et projets développés sur le territoire. -Poursuivre l'accueil, le soutien des groupes d'habitants et des associations locales. -Poursuivre notre implication dans une dynamique nationale et départementale des centres sociaux. 	<ul style="list-style-type: none"> - Une présence systématique aux instances de concertation animée par la ville. -Les bénévoles sont soutenus pour s'impliquer dans les instances de concertation sur le territoire, dans les dynamiques du réseau et de la Fédération des centres sociaux. -La participation et l'animation de projets partenariaux. -De nouveaux groupes d'habitants se constituent. -De nouvelles associations sont accueillies à l'AMISC. 	<ul style="list-style-type: none"> -L'implication de l'AMISC sur le territoire. -La reconnaissance des institutions et des partenaires. -L'inscription du projet de l'AMISC dans les dispositifs financiers présents sur le territoire. -L'implication de bénévoles dans les instances. -Un nombre constant d'associations et de groupes d'habitants accueillis à l'AMISC.
3- Développer et renforcer les compétences de chacun.	<ul style="list-style-type: none"> -Accompagner et former les adhérents dans leur parcours de bénévole. -Poursuivre la formation des équipes salariés. -Poursuivre les formations partagées salariés/bénévoles. 	<ul style="list-style-type: none"> -Des formations mise en place pour les bénévoles sur la fonction associative. -Des formations adaptées aux besoins des salariés pour accompagner le développement de leurs compétences. -Des bénévoles et des salariés qui partagent des temps de formation. 	<ul style="list-style-type: none"> -Une formation partagée par les bénévoles et les salariés, proposée chaque année. -Une formation sur la fonction associative. -L'élaboration du plan de formation à partir des demandes des salariés en concertation avec les représentants du personnel et du Conseil d'administration chaque année.
4-Soutenir et valoriser les adolescents.	<ul style="list-style-type: none"> -Les aider à s'impliquer dans des projets collectifs et citoyens pour être valorisés. -Soutenir les familles dans l'accompagnement de leurs adolescents. 	<ul style="list-style-type: none"> -Des adolescents de 11 à 15 ans s'impliquent dans les projets du centre social. -Des adolescents proposent et construisent de nouveaux projets. -Des actions de prévention élaborées en concertation avec les adolescents, les parents et la communauté éducative. 	<ul style="list-style-type: none"> - Développement de projets partagés par les jeunes, les adultes et les seniors. -De nouveaux projets ou groupes d'activités portés par les adolescents.

Axes et objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs d'évaluation
→ Accompagner et valoriser les parents dans leur rôle éducatif			
1- Informer, écouter, soutenir et aller vers les familles.	<ul style="list-style-type: none"> - Offrir des espaces d'accueil, d'écoute, de prévention et d'échange pour les familles, les enfants et les adolescents. - Aller à la rencontre des familles dans les zones d'habitat collectif, dans les lieux d'accueil et d'animation partenariaux. 	<ul style="list-style-type: none"> - Des actions d'aide à la parentalité. - Des lieux ressources d'écoute et d'accompagnement pour les parents, les enfants et les adolescents. - Une veille des attentes des parents. - Les familles trouvent des solutions à leurs préoccupations. - Les familles fréquentent les lieux d'accueil dans les quartiers et participent aux groupes d'échange et de parole. - Des actions communes avec les acteurs qui œuvrent en particulier sur le soutien parental. 	<ul style="list-style-type: none"> - La fréquentation maintenue du LAEP, du PAEJ, et des cafés rencontre. - 1 LAEP une fois par semaine pendant l'été dans les quartiers HLM de la ville basse. - La mise en place de cafés rencontre sur la parentalité (de l'enfance à l'adolescence) et sur la vie de famille une fois 4 à 5 par an. - La fréquentation régulière des groupes de parents. - La reconnaissance institutionnelle et financière pour l'animation du CESC 2 fois dans l'année. - Des projets de prévention pour les adolescents associant les partenaires et les parents.
2-Favoriser l'implication des familles dans les projets collectifs.	<ul style="list-style-type: none"> - Aider les parents à s'impliquer dans la co-animation et l'élaboration de projets collectifs. - Aider les bénévoles à co-accompagner les loisirs familiaux. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les parents s'investissent dans des projets collectifs avec d'autres parents, prennent en charge des animations, des activités, des sorties. - Les parents se forment à la co-animation et élaborent des outils. - Des échanges, du soutien et de la solidarité se créent entre les familles, entre les familles et les groupes d'adultes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le nombre de parents impliqués dans la co-animation. - L'évaluation de la participation des parents dans les projets collectifs. - Le nombre de projets collectifs développés.
3-Aider les familles à vivre des temps de loisirs partagés.	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer des loisirs familiaux adaptés aux attentes des familles. - Accompagner les familles vers l'élaboration de projets de vacances en famille. -Poursuivre notre travail d'ouverture culturelle sur le territoire. 	<ul style="list-style-type: none"> -Un programme d'animation proposé pour chaque période de vacances scolaires. -Un programme élaboré avec les familles. -Une augmentation des projets vacances pour les familles, en individuel et en collectif. -Le développement des sorties culturelles proposées aux familles avec tarification adaptée. 	<ul style="list-style-type: none"> -La fréquentation des loisirs familiaux par des familles n'ayant pas développé cette pratique et par de nouvelles familles. -Le nombre de parents participants à la commission loisirs pour élaborer la programmation des loisirs familiaux et les sorties culturelles en famille. -Une dizaine de séjours individuels par an et 1 séjour collectif sur la période. -Des adultes bénévoles co-accompagnateurs sur les sorties familiales. -La mise en place d'une réflexion sur le rôle du bénévole co-accompagnateur. -Les familles ont participé à l'élaboration des projets.
4-Soutenir et développer les liens parents enfants enseignants.	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'implication des parents dans l'animation de projets avec les écoles. - Travailler en concertation avec les équipes enseignantes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Des rencontres régulières entre les équipes de bénévoles et de salariés du centre social et les équipes enseignantes. - Des rencontres pour se connaître, se concerter et élaborer des projets ensemble. 	<ul style="list-style-type: none"> - Des projets écoles familles élaborés en concertation. - Des familles qui participent davantage à la vie de l'école, à la vie associative, à la vie locale. - Une action pour préparer l'entrée à l'école maternelle.

		<ul style="list-style-type: none"> - Une élaboration conjointe des projets mis en place. - Une élaboration conjointe des outils nécessaires aux animations. - Une participation des parents à l'animation des ateliers proposés dans les projets sur le temps scolaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - Des rencontres régulières avec les enseignants des écoles concernées. <p>Des ateliers de préparation des ateliers entre parents et animateurs.</p>
<p>5-Favoriser les relations et les solidarités entre les familles et les générations.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Développer les échanges de savoirs et de services. - Favoriser les actions de solidarité et d'autofinancements. - Poursuivre les actions favorisant les rencontres entre les générations et entre les groupes sociaux. 	<ul style="list-style-type: none"> - Constitution de nouveaux groupes de familles autour de projets. -Des échanges intergénérationnels organisés entre les groupes et les secteurs petite enfance/jeunesse/famille/adulte/association. -La création d'un système d'échanges de services entre les familles. -L'implication des bénévoles adultes dans l'aide aux autofinancements pour les loisirs adolescents et les loisirs familiaux. - Une cuisine d'activité. 	<ul style="list-style-type: none"> -Des échanges de savoirs et des actions d'autofinancements pour les familles et les jeunes. -La mise en place d'un groupe de travail pour la création d'une accorderie. - La venue 1 fois par trimestre des résidents de l'EHPAD pour ateliers contes à la crèche. -Des ateliers enfants-grands parents. -Des animations portées par la chorale vers les animations organisées par les familles (fête petite enfance, fête de Noël) et vers les résidences autonomie. -Les familles et les adultes organisent et participent au covoiturage. -Les familles cooptent de nouvelles familles.

6-Les moyens

+ Equipe salariée : 30 salariés, 24 ETP = 41 308 heures travaillées par an.

Direction = 1 salariée		
Pôle Petite Enfance = 17 salariées	Pôle Parents Enfants Ados = 7 salariées	Pôle accueil -administratif-entretien des locaux = 5 salariées
1 coordinatrice 1 infirmière 3 EJE 5 auxiliaires puéricultrice 6 aides auxiliaires 1 analyse de pratiques	1 coordinatrice 1 référente famille et accueillante en LAEP 1 accueillante LAEP et animatrice projets écoles familles 1 animatrice jeunesse et accueillante en LAEP 1 animatrice projets adultes/séniors/vie associative 2 écoutantes	1 comptable 1 agent d'accueil et secrétariat 1 agent d'accueil et communication 1 agent d'entretien et restauration Multiaccueil 1 agent d'entretien
24 725 heures /an	7 245 heures/an	7 728 heures/an

+ **Locaux :**

- **Maison de l'Enfance et de la Famille** = locaux mis à disposition par Ville de Montivilliers.
373 m2 pour espace petite enfance, 545 m2 pour activités jeunes, familles, adultes, vie associative et administratif.
- **Appartement aux Murets** = 1 local de deux pièces mis à disposition bailleur Alcéane.
- **Local jardinage aux Salines** = 1 local 8 m2 mis à disposition bailleur Habitat 76.

 Le Budget 2018

Centre Social AMISC CHARGES	BP 2018	Centre Social AMISC PRODUITS	BP 2018
Fluides / Electricité	400,00	CNAF animation globale	64 600,00
Fournitures entretien /Petit Equipement	1 400,00	CNAF Accueil Enfants Parents	13 000,00
Produits entretien	2 600,00	CNAF A.C.F.	17 987,00
Matériel d'activités	4 000,00	CNAF EAJE	319 000,00
Fournitures Couches Multi accueil	2 300,00	PS MSA MULTI ACCUEIL	5 000,00
Fournitures de Bureau	1 400,00	TOTAL CNAF	419 587,00
Alimentation	1 600,00	ANCV	2 000,00
Produits pharma / Hygiène	900,00	Autres participations des familles	9 500,00
ACHATS	14 600,00	Participations des familles - Séjours Familiaux	4 000,00
Redevance Crédit Bail	2 850,00	Participation VACAF - Séjours Familiaux	5 000,00
Locations mobilières	2 650,00	Participations des usagers - Multi accueil	65 500,00
Entretien et réparation des locaux	200,00	PARTICIPATIONS	86 000,00
Entretien et réparation du matériel	300,00	Mise à disposition du personnel facturé	2 000,00
Maintenance	2 900,00	Autres produits activités annexes	500,00
Assurance	2 100,00	Produits activités annexes	2 000,00
Documentation Générale	1 200,00	Participation aux frais (locaux GHH & ARAMIS)	10 950,00
Frais séminaire, conférence	200,00	Participation aux frais (photocopies)	1 700,00
Formation du personnel	4 500,00	TOTAL 708	17 150,00
SERVICES EXTERIEURS	16 900,00	REMUNERATION DES SERVICES	522 737,00
Rémunérations d'intermédiaires	11 000,00	ARS	8 200,00
Honoraires comptables & juridiques	9 600,00	DDCS / CAF REAAP	11 000,00
Publicité, Publications	200,00	ETAT Jeunesse et Sports	2 500,00
Frais Expositions	400,00	DDCS PAEJ	13 000,00
Conseil Etablissement	6 371,00	SYLAE	5 800,00
Transports activités/animation	4 000,00	DRDJS - Poste FONJEP	7 108,00
Frais déplacements salariés	2 135,00	DEPART - Subvention de fonctionnement	10 000,00
Séjours Familiaux	13 000,00	DEPART - Subvention PAEJ	2 000,00
Frais déplacements bénévoles	300,00	DEPART - LAEP La comète	16 000,00
Missions	500,00	DEPART - REAAP	4 000,00
Réceptions	600,00	DEPART - Conférence des financeurs	6 000,00
Affranchissements	600,00	CODAH PAEJ	3 500,00
Téléphone, internet	3 800,00	CODAH Prévention Santé	4 000,00
Services bancaires & Assimilés	520,00	GIP COVAH - Animation Educative Murets	3 000,00
Concours divers (Cotisations)	5 710,00	GIP COVAH - PAEJ	4 500,00
Restauration Multi accueil	23 100,00	COMMUNE - Subvention de fonctionnement	85 011,61
Droits entrées et sorties familiales	5 500,00	COMMUNE - Subvention Poste Animateur Fonjep	18 880,00
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	87 336,00	COMMUNE - Contrat Enfance	276 827,00
Taxes sur salaires	32 675,17	CAF - Soutien Vie Asso et Init. Collect. Habitants	40 000,00
Uniformation	13 533,22	CAF -Aide aux transports Séjours Familiaux	1 800,00
Effort de construction	2 839,91	CAF - Complément LAEP	4 000,00
Charges fiscales sur congés payés	200,00	CAF - Soutien projets et init. Jeunes	6 000,00
IMPOTS ET TAXES	49 248,30	CARSAT	5 000,00
Rémunération du personnel	631 752,13	F. C. P.E.	1 500,00
Congés payés	1 500,00	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	539 626,61
Indemnités et avantages divers	300,00	Contrepartie chgs suppl / loyer bâtiment	73 990,00
Charges Sociales	245 126,96	Contrepartie chgs suppl./maintenance bâtiment	18 922,00
Charges sur Congés payés	500,00	Adhésions	3 000,00
Santra Plus	3 800,00	Autres produits divers gestion courante	
CHARGES DE PERSONNEL	882 979,09	AUTRES PROD. GEST. COUR.	95 912,00
Valorisation loyer bâtiment	73 990,00		
Valorisation maintenance batiment	18 922,00	PRODUITS FINANCIERS	-
CHARGES DE GESTION COURANTE	92 912,00		
Charges sur exercices antérieurs		Produits sur exercices antérieurs	
Elements d'actifs cédés		QP subv. invest. Aff. Cpte Résultat	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	PRODUITS EXCEPTIONNELS	-
Dotation aux amortissements des immo	2 000,00	Remboursement FCSF	3 000,00
Dotation aux amortissements des immo	15 000,00	Transferts de charges - Uniformation	4 700,00
Dotation aux prov risques et charges	10 000,00	Transferts de charges - IJ PREV	4 999,78
DOT. AUX AMORT. ET PROVISIONS	27 000,00	TRANSFERTS DE CHARGES	12 699,78
TOTAL GENERAL	1 170 975,39	TOTAL GENERAL	1 170 975,39

